

Les villégiatures du Bas St-Laurent

Parmi les pastorales beautés du bas Saint-Laurent et de la péninsule de Gaspé, les villégiaturistes trouveront de magnifiques endroits ou les hôtels confortables, des terrains de golf bien organisés, et les facilités d'amusement forment un contraste avec les charmes des endroits environnants.

A la rivière du Loup à Cacouna au Bic, à Rimouski, à Métis Beach ou à Gaspé, de splendides hôtels d'été, avec tous les avantages—tennis, pêche, bain, promenades à cheval ou en auto et terrains de golf à plusieurs endroits, donnent aux villégiaturistes toutes les chances d'une agréable vacance.

Le Canadien National offre un excellent service pour les villégiatures du Bas Saint-Laurent. A partir du 12 juin et du 3 juillet, le St-Laurent spécial quittera Lévis à 12.33 a. m. (heure solaire) les mardi, jeudi et samedi. Et depuis le 6 juillet au 17 août, ce train partira tous les mardis et samedis et du 19 août au 19 septembre tous les mardis, jeudis et samedis. Pour Gaspé l'Océan Limitée quitte Lévis à 12.05 a. m. tous les jours (heure solaire) et l'Express Maritime à 4.40 p. m. tous les jours excepté le samedi.

Ces trains bien accommodés offrent au voyageur le luxe et le confort.

Tout agent du Canadien-National vous fournira avec plaisir la littérature illustrée concernant ces endroits et s'occupera aussi de vos réservations, etc., ou adressez-vous au bureau des billets de la ville, 10 rue Sainte-Anne. Tél. 2-8200.

LA LOI DE FAILLITE

No 312 F.

Nous offrons en vente à de très bas prix et à un escompte spécial les marchandises suivantes:

- 10—Environ 5,500 pieds de tuyaux de drainage de 8 pes.
- 20—Environ 42,000 pieds de tuyaux de drainage de 4 pes.
- 30—Environ 12,000 pieds de tuyaux de drainage de 5 pes

GAGNON & CLOUTIER

Syndics autorisés

Bureaux

147 COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Lisez le Bulletin de la Ferme

Actualités Avicoles.

L'huile de foie de morue dans l'alimentation des poussins

(Par George Robertson, aviculteur)

Une expérience a été conduite à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, en 1924, pour connaître l'effet de différents aliments riches en vitamines dans l'alimentation des poussins. Il y avait 14 groupes de 40 poussins chacun. Tous étaient logés dans une poussinière, sur un plancher de ciment recouvert d'une litière de ripes de planeur. Le groupe No 1 était le groupe témoin et recevait une ration de base, qui consistait en un grain régulier à litière, et une pâtée composée de gru rouge, de gru blanc, de farine de blé d'Inde et de farine d'avoine, en parties égales, et une demi-partie de farine de viande. Nous fournissions également du gravier, des fourrages, du lait et de l'eau.

Les treize autres groupes recevaient tous la même ration, et en plus, un ou deux aliments que l'on savait être riches en vitamines. Voici quels étaient ces aliments: germes de blé, polissures de riz, levure Larro (une levure morte préparée pour l'alimentation), levure Fleischmann (une levure vivante), pulpe de tomate, huile de foie de morue et foie cru.

A la fin de l'expérience, qui a duré trois semaines, le groupe 4, celui qui recevait de la levure Larro, n'avait perdu aucun poussin, tandis qu'il y avait un poussin de mort dans chacun des groupes 7 et 11—ceux qui recevaient de l'huile de foie de morue seule et de l'huile de foie de morue et de la levure Larro. Quelques autres avaient perdu beaucoup plus, celui qui en avait perdu le plus était le groupe 14, qui recevait de l'huile de foie de morue et des polissures de riz: il y avait 8 poussins de morts dans ce groupe.

L'effet de l'huile de foie de morue sur la faiblesse des pattes était peut-être le résultat le plus marqué de cette expérience. Aucun des groupes qui recevaient de l'huile de foie de morue n'exhibait de symptômes de faiblesse des pattes, tandis que tous ceux, sans exception,

qui n'avaient pas reçu d'huile de foie de morue, contenaient des poussins qui ne pouvaient faire usage de leurs pattes ou qui accusaient des symptômes préliminaires de faiblesse.

En outre, à la fin de l'expérience, quinze poussins qui avaient complètement perdu l'usage de leurs pattes ont été retirés des différents groupes, mis dans une loge par eux-mêmes et nourris avec une ration contenant de l'huile de foie de morue. L'un de ces poussins était en si mauvais état qu'il pouvait à peine marcher, il paraissait très près de sa fin.

Au bout de trois jours, la plupart des poussins s'étaient beaucoup améliorés; vers le cinquième jour, ils paraissaient être beaucoup mieux; vers le onzième jour ils étaient revenus à un état de santé normal, sauf le poussin déjà mentionné, et vers le quatorzième jour, ce dernier pouvait courir comme les autres. Ils ont alors été soumis à une ration régulière et tenus sous observation pendant trois mois, la faiblesse des pattes n'est pas revenue pendant ce temps et ils se sont développés d'une façon tout à fait normale.

Comme ces résultats ne font que confirmer les recherches précédentes faites sur cette ferme, nous en avons conclu que l'on peut prévenir ou guérir la faiblesse des pattes chez les poussins en cours de développement par l'emploi de l'huile de foie de morue.

Verdure et poulailler de village

Nous revenons sur la nécessité, voire l'urgence de fournir tout l'été de la verdure tendre et succulente aux troupeaux de la basse-cour.

L'une des cultures les plus faciles à cet effet est celle de la navette. Aussi nous nous demandons pourquoi les poulaillers de village ne sont pas munis, si l'on peut dire, d'une parcelle de navette.

A la ferme, très souvent, le troupeau court un peu partout où il veut, et grâce à ce vagabondage trouve, règle assez générale, la verdure qu'il lui faut. Mais il en est autrement des poulaillers de village, où l'espace est nécessairement restreint et où, pour éviter les disputes entre voisins, on enferme très souvent le troupeau dans

un tout petit parc, une courrette, dix fois trop petite, avec le résultat que la courrette devient aussi aride et stérile que le désert du Sahara. Une parcelle de navette procurera tout l'été aux troupeaux affamés de verdure un oasis sauveur. Il n'est pas nécessaire que le troupeau y pâtre. On peut couper, au fur et mesure des besoins, cette navette et la servir dans la courrette. Si on a le soin de la couper au-dessus du "cœur", elle repousse très vite et fournit, au cours de la même saison, une seconde et même une troisième récolte de verdure.

L'ÉPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS première hypothèque des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunt émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français.

Versailles-Vidre-Bois, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

Où la mer et la forêt se rencontrent

Les vagues roulantes de la mer, l'air embaumé des bois, la joie de se baigner ou nager dans l'eau salée, le golf, le tennis; tous ces amusements sont à la disposition de ceux qui choisissent les côtes du Maine pour leur vacance.

A Portland, Old Orchard, Kennebec, Biddeford, et plusieurs autres sites pittoresques, il y a de magnifiques Hôtels et des maisons hospitalières pour accommoder tous les gens.

Le Canadien National offre un excellent service de Québec aux villégiatures du Maine.

N'importe lequel Agent du Canadien-National se fera un plaisir de vous donner tous autres renseignements à ce sujet et s'occuper de retenir vos places. Des brochures illustrant ces différentes villes sont encore disponibles au bureau de la ville, 10 rue Sainte-Anne, Québec, P. Q.

Rés: Tel: 1385w Bureau Tel 1022w.

CHARLES M. LE TARTE

Avocat — Advocate

— DE —

LE TARTE & RIOUX

52, rue St-Joseph, Québec. COLLECTION & REGLEMENT

CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC

3ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No. 33. Finissant le 19 juin, 1925

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent dans les colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations:—C.H.—Chantecleres; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island Rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	Production hebdomadaire										H.	T.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Institut Agricole d'Oka, La Trappe.	Ch.	3	4	5	4	4	F	5	2	1	28	796	
2	Basse-Cour, Trois Rivières, Tr-Riv.	L.B.	4	3	6	5	5	3	5	1	5	32	719	
3	W.-A. Carr, Ste-Agathe des Monts	L.B.	6	4	2	3	5	1	5	5	31	1123		
4	E. Delcourt, St-Félix de Valois	L.B.	6	5	5	5	5	6	5	5	4	1048		
5	H. Henry, St-Agathe des Monts	L.B.	5	3	6	5	5	5	7	5	31	855		
6	J.-D. Lachapelle, St-Paul	L.B.	6	4	5	6	6	5	5	3	3	42	1081	
7	Laurentide Poultry Farm, Pte Gat.	Ch.	5	4	3	1	4	3	4	24	452			
8	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts	P.R.B.	6	5	7	6	4	5	6	1	6	46	1318	
9	W.A. Carr, Ste-Agathe des M. No. 2	P.R.B.	4	2	5	F	6	5	4	6	4	F	36	1201
10	J.-E. Coulombe, Ste-Angèle de Laval	P.R.B.	2	1	5	6	4	F	2	F	4	5	29	647
11	E. K. Lafamme, Ste-Germaine	P.R.B.	4	3	4	3	0	7	4	5	34	857		
12	J.-A. Proulx, Rocher à la Chapelle.	P.R.B.	4	3	3	F	F	4	4	5	20	1059		
13	Station Expérimentale, La Ferme	P.R.B.	F	3	7	2	2	5	4	3	4	30	805	
14	Station Expérimentale, Ste-Anne	P.R.B.	3	2	3	2	F	F	6	F	5	4	27	1211
15	Station Expérimentale, Ste-Anne	P.R.B.	1	2	3	7	7	7	7	7	13	972		
16	J. W. Butler, Montréal	R.I.R.	3	5	4	6	5	5	3	26	797			
17	Adélarde DeRoy, Princeville	R.I.R.	F	F	6	4	2	F	4	1	6	5	28	673
18	Antoine DeRoy, Princeville	R.I.R.	F	F	2	4	5	3	4	4	3	33	1015	
19	Jos.-C. Hébert, N.P., Montmagny	R.I.R.	2	6	4	6	5	2	F	7	4	36	1081	
20	Chs. E. Paquet, Pont Rouge	R.I.R.	4	6	6	5	5	6	7	5	44	1300		
											636	19006		

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	Production hebdomadaire										H.	T.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué.	L.B.	7	6	6	6	6	5	6	5	5	x58	1227	
2	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts	L.B.	6	5	6	6	5	6	6	5	7	5	57	1196
3	H.-S. Beane, Beebe, Qué.	L.B.	5	6	5	0	7	6	5	3	6	5	48	1119
4	Elmhurst P. Farm, Senneville West	L.B.	6	0	0	1	4	0	0	6	6	5	28	1040
5	Dr. J.-L. Todd, Montréal, Qué.	L.B.	6	4	0	5	4	B	3	5	0	5	32	1076
6	L.-B. Pierce, Beebe, Qué.	L.B.	7	6	6	5	6	5	1	5	5	5	51	1140
7	C.-D. Calder, Cowansville, Qué.	L.B.	5	5	3	5	4	5	5	5	5	47	1191	
8	R.-E. Wilkins, Adamsville, Qué.	L.B.	5	5	6	6	B	4	5	6	5	47	1317	
9	A.-A. Margrètte, Birchton, Qué.	L.B.	6	5	5	3	1	B	3	6	5	6	40	1085
10	C. Ruiter & Sons, Cowansville, Qué	W.A.	0	3	0	7	1	0	4	0	16	665		
11	Miss R. G. Knight, Beebe, Qué.	W.B.	5	6	5	6	6	5	0	6	6	5	1284	
12	E.-G. White, Lennoxville, Qué.	W.B.	3	5	2	6	0	0	4	4	24	975		
13	Fred Bell Ayer's Cliff, Qué.	W.B.	0	6	5	6	3	2	1	0	23	847		
14	Bond Little, North Hatley, Qué.	W.B.	4	5	4	6	0	5	4	5	2	0	35	1159
15	H. S. Beane, Beebe, Qué.	W.B.	5	4	4	0	4	1	0	6	5	29	1063	
16	R.-A. Robertson, Brigham, Qué.	W.B.	5	5	30	4	3	4	0	3	5	32	1128	
17	Exp. Station, Lennoxville, Qué.	P.R.B.	5	3	5	0	6	3	5	3	5	40	x1622	
18	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué.	P.R.B.	5	6	2	4	B	5	4	5	6	43	1258	
19	Wm. C. Strong, West Brome, Qué.	P.R.B.	6	5	B	4	B	7	2	6	7	44	1214	
20	H. R. Drew, North Hatley, Qué.	P.R.B.	7	B	6	7	6	5	B	3	5	45	1286	
											790	22890		

COMPTABILITE AGRICOLE.—Ferme de M. DEPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET, ANNEE 1925 RECETTES DU MOIS DE JUILLET, ANNEE 1925